

**Liste des Organismes Autorisés pour
l'Adoption dans le BAS-RHIN (OAA)**

**RENSEIGNEMENTS PRATIQUES SUR LES ORGANISMES
AUTORISÉS ET HABILITÉS POUR L'ADOPTION (O.A.A)**

Il est inutile de postuler auprès d'organismes qui ne figurent pas sur cette liste car un O.A.A ne peut accepter la candidature de personnes domiciliées dans un département dans lequel elle n'est pas autorisée.

L'autorisation vise à vérifier, notamment, que l'association est vraiment en mesure d'assumer les obligations qui lui incombent en France, à savoir, l'information, la préparation des familles, puis leur accompagnement avant et après l'arrivée de l'enfant à leur foyer.

Une lettre motivée, accompagnée d'une photocopie simple de votre agrément, de l'enquête sociale et des conclusions psychologiques est préférable à un contact téléphonique. Cette lettre devra être accompagnée d'une enveloppe timbrée pour la réponse.

L'O.A.A. examinera votre lettre de motivation et les pièces transmises. Après cette première approche, si votre candidature est susceptible de correspondre aux enfants pour lesquels elle a habituellement la charge de rechercher des parents, elle décidera de vous rencontrer pour évaluer plus précisément avec vous votre projet (les délais de réponse varient selon les organismes et le nombre de candidatures en attente). Certaines familles considèrent que ces nouveaux entretiens sont contraignants et inutiles, l'agrément leur ayant été délivré par le service de protection de l'enfance après un parcours comparable. Pourtant cette étape est indispensable, puisqu'elle permettra à l'O.A.A. d'affiner sa connaissance des familles qui deviendront peut-être, par leur intermédiaire, les parents d'un enfant bien déterminé, avec des besoins spécifiques, ses attentes, son passé...

Autant d'éléments qui devront être pris en compte lors du "choix" pour l'enfant de cette famille, qui elle aussi a ses propres attentes, sa propre histoire...

Les O.A.A sont des associations à but non lucratif, pas ou peu subventionnées. Leurs recettes sont donc essentiellement constituées par la participation des adoptants à leurs frais de fonctionnement. La somme demandée à ce titre figure dans les dossiers d'habilitation des œuvres, qui ne peuvent par conséquent les augmenter sans accord préalable du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes.

O.A.A	COORDONNEES	HABILITATIONS
LES AMIS DES ENFANTS DU MONDE Délégation régionale d'Alsace 25a rue des Chasseurs 67300 SCHILTIGHEIM	Mme Martine HEITZ ☎ : 03.88.33.33.84 Les candidatures sont à adresser à l'OAA via le site internet : www.amisdesenfantsdumonde.org/	HAÏTI PHILIPPINES
FONDATION LA CAUSE Département enfance 69 avenue Ernest Jolly 78955 CARRIERES-SOUS-POISSY www.lacause.org	Adresser la candidature exclusivement par courrier à l'attention de la directrice du département Enfance ☎ : 01.39.70.60.52 fondation@lacause.org	Enfants français Enfants à besoins spécifiques MADAGASCAR
DESTINÉES Centre Blenovista Rue de Maidières 54700 BLENOD LES PONT-A-MOUSSON Secrétariat pour dépôt de candidature : BP 1 54610 NOMENY	Président : M. Raymond SPERONI ☎ / fax : 09 52 14 86 95 Email : destinees@free.fr	VIETNAM SLOVAQUIE
Confédération Française pour l'Adoption (COFA)	COFA LILLE Adoption des tout-petits 35 rue Deschodt – Apt 16 59800 LILLE ☎ 03.20.40.25.50	BOLIVIE BRESIL HAITI
	COFA COGNAC Œuvre de l'adoption et de parrainage 9 avenue du Général Leclerc 16100 COGNAC ☎ 05.45.35.24.25	BRESIL VIETNAM
	COFA MARSEILLE Œuvre de l'adoption, comité d'Heucqueville pour la Provence 12 rue Bel-Air 13006 MARSEILLE ☎ 04.91.48.97.67	CHINE INDE NEPAL VIETNAM ETATS UNIS
	COFA LYON Œuvre adoptive lyonnaise 245 avenue Félix Faure 69007 LYON ☎ 04.78.58.48.35	COLOMBIE HAITI
	COFA BORDEAUX Œuvre des tout-petits 17 rue Henri IV 33000 BORDEAUX ☎ 05.56.91.98.34	COLOMBIE
	COFA BRIVE Œuvre de l'adoption, comité de Brive 4 avenue Treilhard 19100 BRIVE LA GAILLARDE ☎ 05.55.84.84.80	HAITI MADAGASCAR
	COFA MONTAUBAN Foyer des tout-petits Résidence Alexandre 1 ^{er} – B2 82000 MONTAUBAN ☎ 05.63.20.07.92	POLOGNE
DIAPHANIE	11, rue des Coulmiers 75014 PARIS assodiaphanie@wanadoo.fr	COLOMBIE

O.A.A	COORDONNEES	HABILITATIONS
EMMANUEL France Montjoie 49150 CLEFS – VAL D'ANJOU www.emmanuel-sos-adoption.com	Mme et M. ALINGRIN ☎ : 02.41.82.80.62 02.41.82.83.25 Email : alingrin.timothee@orange.fr	<i>recueil-placement enfants français gravement malades ou handicapés (trisomie 21)</i>
Enfance Avenir www.enfanceavenir.org	7 rue des Pommerots 78400 CHATOU ☎ 01.30.53.52.26 Email : enfance.avenir@orange.fr	KAZAKHSTAN RUSSIE VIETNAM MADAGASCAR
ENFANTS DU MONDE 87 rue de La Bassée 59000 LILLE www.edmf.org	Tél/Fax : 03.20.30.04.92 ☎ : 04.78.83.77.51 Email : edmfcontact@aol.com	CHINE HAITI INDE MONGOLIE République démocratique du
LES ENFANTS DE L'ESPÉRANCE 22 allée Paul Eluard 77420 CHAMPS-SUR-MARNE	Mme Thérèse DELACOUR, Présidente <i>Les candidatures se font impérativement par courrier</i>	INDE
LA FAMILLE ADOPTIVE FRANCAISE 90 rue de Paris 92100 BOULOGNE BILLAN COURT www.afaf.org	☎ : 01.48.25.61.86 Fax : 01.46.04.11.87 Email : contact@afaf.org	ADOPTION NATIONALE CHINE COLOMBIE
LUMIÈRE DES ENFANTS 5 Place Saint-Yves 22300 LANNION http://lumiere-des-enfants.org	☎ : 02.96.47.26.99 Email : lumiere-des-enfants@orange.fr	BURKINA-FASO CONGO (Brazzaville) COTE D'IVOIRE GUINEE (Conakry) HAITI MADAGASCAR NIGERIA TOGO
ORCHIDÉE ADOPTION 32 rue du 19 janvier 92500 RUEIL MALMAISON www.orchidee-adoption.com	Présidente : Mme Catherine PEROT ☎ : 01.47.49.44.48 email : orchideeadoption@aol.com ☎ : 04.68.83.23.26	THAÏLANDE
RAYON DE SOLEIL DE L'ENFANT ÉTRANGER 8bis rue Martel 75010 PARIS http://www.rayondesoleil.net	☎ : 01.48.24.65.90 Fax : 01.42.46.23.02 email : info@rayondesoleil.net	CHILI CHINE CORÉE DU SUD HAÏTI INDE
VIVRE EN FAMILLE Œuvre d'adoption « Les Forges de Varenne » 61700 CHAMPSECRET www.vivre-en-famille.fr	☎ : 02 33 37 96 07 Fax : 02.33.37.31.31	Enfants français à particularités Bénin Djibouti République Démocratique du Centrafrique (RCA)